

Expéditeur

UCM Caisse d'allocations familiales

.....

.....

.....

.....

E-mail :

.....

N° national :

N° de dossier :



**Changement de situation familiale
et/ou professionnelle**

Changement de situation familiale

séparation d'avec _____
(Prénom, nom et numéro national ou date de naissance)
depuis le ___/___/___

formation de ménage de fait avec _____
(Prénom, nom et numéro national ou date de naissance)
depuis le ___/___/___

départ d'un enfant du ménage le ___/___/___

Prénom, nom et date de naissance de l'enfant : _____

arrivée d'un enfant dans le ménage le ___/___/___
Prénom, nom et date de naissance de l'enfant : _____

autre à préciser (décès, naissance...) _____

Changement de situation professionnelle ou scolaire

Un des parents :

Prénom et nom : _____

Date de l'événement : ___/___/___

entrée en service sortie de service chômage pension indépendant

Nom et adresse de l'employeur

Un enfant bénéficiaire :

Prénom et nom : _____

Date de l'événement : ____/____/____

- reprise des cours fin de cours début d'un contrat d'apprentissage rupture d'un contrat d'apprentissage
 inscription comme demandeur d'emploi départ pour l'étranger exercice d'une activité professionnelle
 bénéficie d'une prestation sociale (chômage, pension...)

Nom et adresse de l'établissement scolaire

Simple changement d'adresse sans changement de situation familiale

Nouvelle adresse :

Changement de compte bancaire

Vous pouvez continuer à virer les allocations sur l'ancien compte bancaire : oui non

- Le nouveau numéro de compte vous est communiqué au moyen du Modèle W. Domiciliation en annexe.
 Merci de m'envoyer un document pour la demande de domiciliation sur le nouveau compte.

Je déclare avoir rempli correctement le présent formulaire.

Je sais que la communication délibérée de données inexactes est punissable.

Date : ____/____/____

Signature : _____ 

 : _____

Vos enfants, notre engagement !

Afin d'éviter tout paiement indu, nous vous invitons à nous informer de tout changement de situation familiale, professionnelle ou scolaire des personnes concernées par le droit aux prestations familiales.